



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DÉCLARATION DE
LYDIE NICOL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°11
20 MARS 2026

21 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES

Au travail, comme dans la cité, le racisme c'est non !

Les discriminations dans la société et au travail représentent un fléau avec de multiples conséquences : des personnes empêchées, des compétences gâchées, des états de santé abîmés.

Dans le baromètre international 2025 « *Diversité et inclusion dans les organisations* », 18 % des salariés français disent ainsi avoir été pénalisés en raison de leurs origines contre 12 % en Europe, soit 6 points de plus par rapport à l'édition précédente.

Ces situations sont intolérables. Elles peuvent, en particulier, concerner les jeunes, pour décrocher le premier job ou pour s'installer dans un logement. Le rapport du Défenseur des Droits de février 2026 relève que « *un quart des jeunes immigrés, descendants d'immigrés ou nés en outre-mer font état d'une discrimination liée à la couleur de peau, à l'origine ou à la nationalité au cours des 5 dernières années* ».

Accueil, écoute et accompagnement des victimes, enquête interne, droit d'alerte, processus disciplinaires, prud'homaux ou de justice pour des responsables, ... Au travail, les leviers existent pour agir concrètement. C'est tout l'objet de cette campagne commune inédite lancée par la CFDT avec l'ensemble des sept autres organisations syndicales en France et qui se poursuit : « *Racisme, antisémitisme et xénophobie au travail : c'est non !* ».

Il reste encore beaucoup à faire, pour prévenir et traiter des discriminations dans les entreprises et administrations. Nous nous y employons, collectivement !

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19